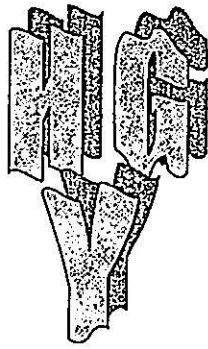


REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

DIRECTION GENERALE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

GENERAL HOSPITAL OF YAOUNDE

DIRECTORATE GENERAL

ADDITIF

N° 0977-0221 /AHGY/CIPM/ DU 22 JUIN 2023.  
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/  
AONO/ HGY/CIPM/21 DU 22 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LA FOURNITURE DE  
CONSOMMABLES A L'UNITE D'HEMODIALYSE DE L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE

Financement : Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Yaoundé  
- Exercice 2024 et suivants ....

\*\*\*\*\*

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé, Autorité contractante, invite les entreprises ayant déjà acquis le Dossier d'Appel d'Offres relatif à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné, à bien vouloir se présenter au Secrétariat du Directeur des Affaires Administratives et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, afin de retirer les nouvelles clauses à considérer :

I. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le 26 Juin 2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Yaoundé dans la Salle des Réunions de la Direction Générale de l'Hôpital Général de Yaoundé.

II. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de rattrapage de 48 heures ;
- Documents falsifiés ou fausses déclarations ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission
- Absence d'un engagement à respecter le délai minimal de douze (12) mois de péremption à partir de la date de livraison des produits (Applicable aux lots 1, 2, 3,4) ;
- Absence d'un engagement sur l'honneur d'effectuer le service après-vente (Applicable au lot
- Absence de prospectus et/ou de certificat de conformité démontrant que l'ensemble des pièces d'usure correspond aux générateurs NIKKISO DB EXA et à la salle de traitement d'eau DWA (Applicable au Lot 5) ;
- Absence d'un échantillon de chaque article du kit de dialyse (Applicable aux lots 1, 2, 3,4) ;
- Absence de l'agrément de distribution des dispositifs médicaux, en cours de validité délivré par le Ministre de la Santé Publique ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- N'avoir pas satisfait à au moins quatre (04) des cinq (05) critères essentiels.

III. DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE

A. LISTE DES FOURNITURES ATTENDUES

LOT 5

N°	DESIGNATION	TRANCHE FERME			TRANCHE CONDITIONNELLE 1			TRANCHE CONDITIONNELLE 2			TOTAL MARCHÉ		
		Qté	P.U	P.T	Qté	P.U	P.T	Qté	P.U	P.T	Qté	P.U	P.T
1	Membrane pour osmoseur (4040)	16			16			16			48		

2	Kit de service pour pompe 6000 hr	25			25			25			75		
3	Kit de service pour pompe 12000 hr	25			25			25			75		
4	Filtre hydrophobique	25			25			25			75		
5	Pompe acide	50			50			50			150		
6	Pompe de bicarbonate	05			05			05			15		
7	5 microns filter	36			36			36			108		
8	20 microns filter	52			52			52			156		
9	Membrane pour osmoseur (4040)	20			20			20			60		

#### B. COMPOSITION DES KITS ET ENSEMBLES

##### ENSEMBLE DE CONSOMMABLES POUR PLUSIEURS SEANCES

Désignation	Quantité
Concentré acide (en bidon de 10 litres)	2 550
Filtre endotoxine EF -02	70
Sérum physiologique (Poche de 1000 ml)	5 100
Sérum physiologique (Poche de 500 ml)	5 100
Désinfectant générateur, osmoseur et boucle perméat (05 litres pour 75 séances) ) contenant 50% d'acide citrique citrique .	140
Sel de régénération en sac de 25 kg	170
Désinfectant de surface de machine	15 00

#### IV. CADRE BORDEREAU PRIX UNITAIRES DU LOT 5

N°	DESIGNATION :	Uté	P.U. en chiffres HT	P.U. en lettres HT
Prix	Ce prix rémunère à l'unité l'achat, le transport, l'enlèvement à la douane et la livraison sur le site de l'HGY			
1	Membrane pour osmoseur (4040)	U		
2	Kit de service pour pompe 6000 hr	U		
3	Kit de service pour pompe 12000 hr	U		
4	Filtre hydrophobique	U		
5	Pompe acide	U		
6	Pompe de bicarbonate	U		
7	5 microns filter	U		
8	20 microns filter	U		
9	Membrane pour osmoseur (4040)	U		

#### V. ANNEXE N° 2 : MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION

Adressée à [indiquer le Maître d'Ouvrage et son adresse], « le Maître d'Ouvrage »

Attendu que le Fournisseur ..... , ci-dessous désignée « le soumissionnaire », a soumis son offre en date du ..... Pour [rappeler l'objet de l'Appel d'Offres], ci-dessous désignée « l'offre », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à [indiquer le montant] francs CFA,

Nous ..... [Nom et adresse de la banque], représentée par ..... [Noms des signataires], ci-dessous désignée « la banque », déclarons garantir le paiement au Maître d'Ouvrage de la somme maximale de [indiquer le montant] Francs CFA, que la banque s'engage à régler intégralement au Maître d'Ouvrage, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire l'offre pendant la période de validité spécifiée par lui sur l'acte de soumission ;

ou

Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par le Maître d'Ouvrage pendant la période de validité

- Manque à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ;
- Manque à fournir ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande le Maître d'Ouvrage notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d'Ouvrage pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du Maître d'Ouvrage tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

*Signé et authentifié par la banque*

A ..... , le  
.....

*[Signature de la banque]*

## **VI. LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DE LA PRESENTE CONSULTATION**

### **A. BANQUES**

- 1) Afriland First Bank (FIRST BANK) BP 11834 Yaoundé
- 2) BANGE Bank Cameroun (BANGE CMR) BP 34 692 Yaoundé
- 3) Banque Atlantique du Cameroun (BACM) BP 2933 Douala
- 4) Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME) BP : 12962 Yaoundé
- 5) Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI/BANK) BP 600 Douala
- 6) Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) BP 1925 Douala
- 7) Citibank Cameroun (CITIGROUP) BP 4571 Douala
- 8) Commercial Bank-Cameroun (CBC) BP 4004 Douala
- 9) Crédit Communautaire d'Afrique - Bank (CCA-BANK) B.P. 30 388, Yaoundé
- 10) Ecobank Cameroon (ECOBANK) BP 582 Douala
- 11) National Financial Credit Bank (NFC BANK) BP 6578 Yaoundé
- 12) Société Commerciale de Banques au Cameroun (SCB) BP 300 Douala
- 13) Société Générale Cameroun (SGC) BP 4042 Douala
- 14) Standard Chartered Bank (SCBC) BP: 1784 Douala
- 15) Union Bank of Cameroon PLC (UBC) BP: 15569 Douala
- 16) United Bank of Africa (UBA) BP: 2088 Douala

**B. COMPAGNIES D'ASSURANCES :**

- 17- Activa Assurances S.A. - B.P. 12970 Douala ;
- 18. Area Assurances S.A. BP : 1531, Douala ;
- 19. Atlantique Assurances S.A. BP : 2933, Douala ;
- 20. Chanas Assurances S.A. - B.P. 109 Douala ;
- 21- CPA S.A. BP : 54, Douala ;
- 22- NSIA Assurances S.A BP: 2759, Douala;
- 23- Pro Assur S.A. BP: 5963 Douala;
- 24- Prudential Beneficial General Insurances
- 25- ROYAL ONYX Insurance, BP 12 230 Douala ;
- 26- SAAR, BP 1011, Douala ;
- 27- SANLAM Assurances Cameroun, BP 12 125 Douala ;
- 28 Zenithe Insurance S.A. - B.P. 1540 Douala.

**VII. GRILLE D'EVALUATION**

**I - CRITERES ELIMINATOIRES**

IDENTIFICATION DU SOUSMISSIONNAIRE				
CRITERES	Effectif	Non effectif	N°	Sanction
<b>1. Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif</b>				
Présence de toutes les pièces administratives prescrites au DAO	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	1	
Conformité de toutes les pièces présentées	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	2	
<b>2. Documents falsifiés ou fausses déclarations</b>				
Absence de fausses déclarations	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	3	
Absence de falsification (PV de réception, brochures, prospectus, etc...)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	4	
<b>3. Absence ou non-conformité de la caution de soumission</b>				
Présence de cautions de soumission pour chacun des lots sollicités	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	5	
<b>4. Absence d'engagement à respecter le délai minimal de douze (12) mois de péremption à partir de la livraison des produits (Applicables aux lots 1, 2,3,4)</b>				
Engagement à respecter les délais de péremption indiqués par le Maître d'Ouvrage	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	6	
<b>5. Absence d'un engagement sur l'honneur d'effectuer le service après-vente (Applicable au lot 5)</b>				
Engagement à effectuer le service après-vente (lot 5)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	7	
<b>6. Absence de prospectus ou certificat de conformité démontrant que l'ensemble des pièces d'usure correspond aux générateurs de dialyse NIKKISO DB EXA et à la salle de traitement d'eau DWA (Applicable au lot 5)</b>				
Présence de prospectus	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	8	
<b>7. Absence d'un échantillon de chaque article du kit de dialyse (Applicable aux lots 1,2,3 et 4).</b>				
Présentation d'échantillons approuvés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	9	
<b>8. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation/distribution des dispositifs médicaux, délivré par le Ministre de la Santé Publique.</b>				
Présence de l'agrément	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	10	
<b>9. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière</b>				
Présence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	12	
<b>10. Non satisfaction de plus d'un critère essentiel</b>				

Nombre de critères essentiels satisfaits égal ou supérieur à quatre (04)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	13	
--	------------------------------	------------------------------	----	--

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

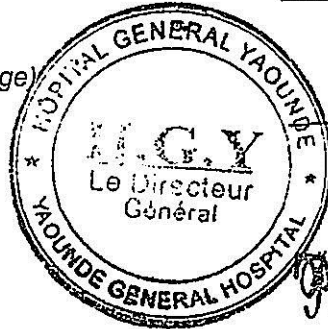
LE RESTE SANS CHANGEMENT

Yaoundé, le 21 juin 2023

LE DIRECTEUR GENERAL

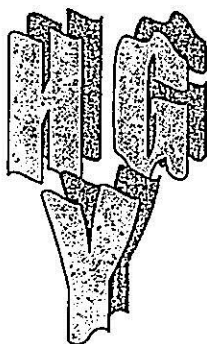
Ampliations :

- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CIPM /HGY
- DAAF/HGY



*[Handwritten signature]*  
Dr. Vincent de Paul Djientcheu

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
-----  
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE  
-----  
HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE  
-----  
DIRECTION GENERALE  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
-----  
MINISTRY OF PUBLIC HEALTH  
-----  
GENERAL HOSPITAL OF YAOUNDE  
-----  
DIRECTORATE GENERAL  
-----

ADDITIVE I

N° 0977 - 023

/ AHGY/ CIPM/ OF 21 JUN 2023.

RELATING TO THE INTERNATIONAL CALL FOR TENDERS OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS N°005/ AONO/ HGY/ CIPM/21 OF MAY 22, 2023 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE SUPPLY OF CONSUMABLES TO THE HEMODIALYSIS UNIT OF YAOUNDE GENERAL HOSPITAL.  
Funding: Operating Budget of the Yaoundé General Hospital  
- Financial year 2024 and following....

The Director General of the General Hospital of Yaoundé, Contracting Authority, invites companies that have already acquired the Call for Tenders file relating to the Call for Tenders mentioned, to kindly come to the Secretariat of the Director of Administrative and Financial Affairs of the General Hospital of Yaoundé, in order to withdraw the new clauses to be considered.

**I. BID OPENING**

Bids will be opened in one go.

The opening of tenders (administrative, technical and financial) will take place on June 26, 2023 at 2 p.m. by the Internal Procurement Commission of the General Hospital of Yaoundé in the Meeting Room of the General Management of the General Hospital from Yaoundé.

**II. BID EVALUATION CRITERIA**

For the comparison of offers, the following criteria will be taken into account:

**A. ELIMINATORY CRITERIA**

- Absence or non-compliance of a document in the administrative file after exhaustion of the 48-hour catch-up period;
  - Falsified documents or false declarations;
  - Absence or non-compliance of the bid bond
  - Absence of a commitment to respect the minimum period of twelve (12) months of expiry from the date of delivery of the products (Applicable to batches 1, 2, 3,4);
  - Lack of a sworn commitment to perform after-sales service (Applicable to lot
  - Absence of prospectus and/or certificate of conformity demonstrating that all the wear parts correspond to the NIKKISO DB EXA generators and the DWA water treatment room (Applicable to Lot 5);
  - Absence of a sample of each item of the dialysis kit (Applicable to lots 1, 2, 3,4);
  - Absence of valid approval for the distribution of medical devices issued by the Minister of Public Health;
  - Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- d. Not having satisfied at least four (04) of the five (05) essential criteria.

**III. DESCRIPTION OF THE SUPPLY**

**A. LIST OF EXPECTED SUPPLIES**

LOT 5

N°	DESIGNATION	TRANCHE FERME			TRANCHE CONDITIONNELLE 1			TRANCHE CONDITIONNELLE 2			TOTAL MARCHE		
		Qté	P.U	P.T	Qté	P.U	P.T	Qté	P.U	P.T	Qté	P.U	P.T
1	Membrane pour osmoseur (4040)	16			16			16			48		

2	Kit de service pour pompe 6000 hr	25			25			25			75		
3	Kit de service pour pompe 12000 hr	25			25			25			75		
4	Filtre hydrophobique	25			25			25			75		
5	Pompe acide	50			50			50			150		
6	Pompe de bicarbonate	05			05			05			15		
7	5 microns filter	36			36			36			108		
8	20 microns filter	52			52			52			156		
9	Membrane pour osmoseur (4040)	20			20			20			60		

#### B. COMPOSITION OF KITS AND SETS

##### ENSEMBLE DE CONSOMMABLES POUR PLUSIEURS SEANCES

Désignation	Quantité
Concentré acide (en bidon de 10 litres)	2 550
Filtre endotoxine EF -02	70
Sérum physiologique (Poche de 1000 ml)	5 100
Sérum physiologique (Poche de 500 ml)	5 100
Désinfectant générateur, osmoseur et boucle perméat (05 litres pour 75 séances) contenant 50% d'acide citrique citrique .	140
Sel de régénération en sac de 25 kg	170
Désinfectant de surface de machine	16 00

#### IV. UNIT PRICESCHEDULE FRAME FOR LOT 5

N° Prix	DESIGNATION : Ce prix rémunère à l'unité l'achat, le transport, l'enlèvement à la douane et la livraison sur le site de l'HGY	Uté	P.U. en chiffres HT	P.U. en lettres HT
1	Membrane pour osmoseur (4040)	U		
2	Kit de service pour pompe 6000 hr	U		
3	Kit de service pour pompe 12000 hr	U		
4	Filtre hydrophobique	U		
5	Pompe acide	U		
6	Pompe de bicarbonate	U		
7	5 microns filter	U		
8	20 microns filter	U		
9	Membrane pour osmoseur (4040)	U		

#### V. ANNEXE N° 2 : MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION

Adressée à [indiquer le Maître d'Ouvrage et son adresse], « le Maître d'Ouvrage »

Attendu que le Fournisseur ..... , ci-dessous désignée « le soumissionnaire », a soumis son offre en date du ..... Pour [rappeler l'objet de l'Appel d'Offres], ci-dessous désignée « l'offre », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à [indiquer le montant] francs CFA,

Nous ..... [Nom et adresse de la banque], représentée par ..... [Noms des signataires], ci-dessous désignée « la banque », déclarons garantir le

paiement au Maître d'Ouvrage de la somme maximale de [indiquer le montant] Francs CFA, que la banque s'engage à régler intégralement au Maître d'Ouvrage, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire l'offre pendant la période de validité spécifiée par lui sur l'acte de soumission ;

ou

Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par le Maître d'Ouvrage pendant la période de validité

- Manque à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ;

- Manque à fournir ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande le Maître d'Ouvrage notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d'Ouvrage pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du Maître d'Ouvrage tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

*Signé et authentifié par la banque*

A ..... , le  
.....

*[Signature de la banque]*

## **VI. LIST OF BANKING ESTABLISHMENTS AND AUTHORIZED FINANCIAL BODIES TO ISSUE GUARANTEES IN THE FRAMEWORK OF THIS CONSULTATION**

### **A. BANKS**

1. Afriland First Bank (FIRST BANK) BP 11834 Yaoundé
2. BANGE Bank Cameroun (BANGE CMR) BP 34 692 Yaoundé
3. Banque Atlantique du Cameroun (BACM) BP 2933 Douala
4. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME) BP : 12962 Yaoundé
5. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI/BANK) BP 600 Douala
6. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) BP 1925 Douala
7. Citibank Cameroun (CITIGROUP) BP 4571 Douala
8. Commercial Bank-Cameroun (CBC) BP 4004 Douala
9. Crédit Communautaire d'Afrique - Bank (CCA-BANK) B.P. 30 388, Yaoundé
10. Ecobank Cameroon (ECOBANK) BP 582 Douala
11. National Financial Credit Bank (NFC BANK) BP 6578 Yaoundé
12. Société Commerciale de Banques au Cameroun (SCB) BP 300 Douala
13. Société Générale Cameroun (SGC) BP 4042 Douala
14. Standard Chartered Bank (SCBC) BP: 1784 Douala
15. Union Bank of Cameroon PLC (UBC) BP: 15569 Douala
16. United Bank of Africa (UBA) BP: 2088 Douala

### **B. INSURANCE COMPANIES:**

1. Activa Assurances S.A. - B.P. 12970 Douala ;
2. Area Assurances S.A. BP : 1531, Douala ;
3. Atlantique Assurances S.A. BP : 2933, Douala ;
4. Chanas Assurances S.A. - B.P. 109 Douala ;
5. CPA S.A. BP : 54, Douala ;
6. NSIA Assurances S.A BP: 2759, Douala;
7. Pro Assur S.A. BP: 5963 Douala;
8. Prudential Beneficial General Insurances
9. ROYAL ONYX Insurance, BP 12 230 Douala ;
10. SAAR, BP 1011, Douala ;
11. SANLAM Assurances Cameroun, BP 12 125 Douala ;
12. Zenithe Insurance S.A. - B.P. 1540 Douala.

## VII. GRILLE D'EVALUATION

### I - CRITERES ELIMINATOIRES

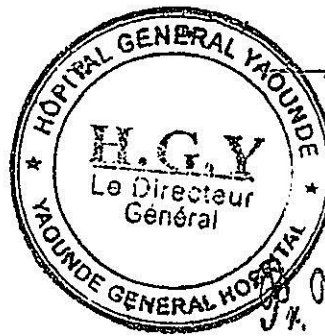
IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE				
CRITERES	Effectif	Non effectif	N°	Sanction
<b>1. Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif</b>				
Présence de toutes les pièces administratives prescrites au DAO	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	1	
Conformité de toutes les pièces présentées	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	2	
<b>2. Documents falsifiés ou fausses déclarations</b>				
Absence de fausses déclarations	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	3	
Absence de falsification (PV de réception, brochures, prospectus, etc...)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	4	
<b>3. Absence ou non-conformité de la caution de soumission</b>				
Présence de cautions de soumission pour chacun des lots sollicités	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	5	
<b>4. Absence d'engagement à respecter le délai minimal de douze (12) mois de péremption à partir de la livraison des produits (Applicables aux lots 1, 2,3,4)</b>				
Engagement à respecter les délais de péremption indiqués par le Maître d'Ouvrage	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	6	
<b>5. Absence d'un engagement sur l'honneur d'effectuer le service après-vente (Applicable au lot 5)</b>				
Engagement à effectuer le service après-vente (lot 5)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	7	
<b>6. Absence de prospectus ou certificat de conformité démontrant que l'ensemble des pièces d'usure correspond aux générateurs de dialyse NIKKISO DB EXA et à la salle de traitement d'eau DWA (Applicable au lot 5)</b>				
Présence de prospectus	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	8	
<b>7. Absence d'un échantillon de chaque article du kit de dialyse (Applicable aux lots 1,2,3 et 4).</b>				
Présentation d'échantillons approuvés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	9	
<b>8. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation/distribution des dispositifs médicaux, délivré par le Ministre de la Santé Publique.</b>				
Présence de l'agrément	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	10	
<b>9. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière</b>				
Présence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	12	
<b>10. Non satisfaction de plus d'un critère essentiel</b>				
Nombre de critères essentiels satisfaits égal ou supérieur à quatre (04)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	13	

THE REST WITHOUT CHANGE

Yaoundé, the 21<sup>th</sup> of June, 2023.  
THE DIRECTOR GENERAL

**Amplifications:**

- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CIPM /HGY



*J. Vincent de Paul Djiantchen*